



STAGES ESCALADE avril 2019

- réservés aux adhérents -

Cocher, ci-dessous, le ou les stage(s) qui vous intéresse(nt) :

Microbes à benjamins (12 enfants max)

Stage 1

Mardi 16 avril de 9h30 à 12h30

Tarif : 9 €

Minimes à vétérans (14 personnes max)

Stage 2

Mardi 16 avril de 14h30 à 17h30

Tarif : 9 €

Benjamins à vétérans (12 personnes max)

Stage 3* (blocs et voies sur les sites naturels de Mortagne/Sèvre et du Longeron)

Jeudi 18 et vendredi 19 avril de 9h30 à 18h

Tarif : 36 €

* Stage en extérieur : Transport (5€/pers. en sus par journée de stage) en co-voiturage avec le véhicule de l'encadrant + 1 ou 2 véhicule(s) de grimpeurs ou de parents.

Catégories	Microbes	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans
Années de naissance	2010-2011	2008-2009	2006-2007	2004-2005	2002-2003	2000-2001	1980-1999	1979 et avant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

AUTORISATION POUR LES MINEURS

Je soussigné, M., Mme....., Père , Mère , Tuteur , déclare que l'enfant.....participera au stage d'escalade des vacances d'avril 2019.

Je joins un chèque de € à l'ordre de l'ASA Escalade.

Fait à :

Le :

Signature :

A transmettre à l'encadrant accompagné du règlement. Tout stage n'atteignant pas un minimum de 6 inscrits sera annulé.

Remboursement possible si annulation en cas de maladie (certificat médical à l'appui) en prévenant en amont au 06 88 75 00 10.



ASA ESCALADE

Chez Claire Glémain, 1 rue Anne-Marie Barbeau, 49000 ANGERS

Moniteur d'escalade : 06 88 75 00 10 – julian.caroff@gmail.com